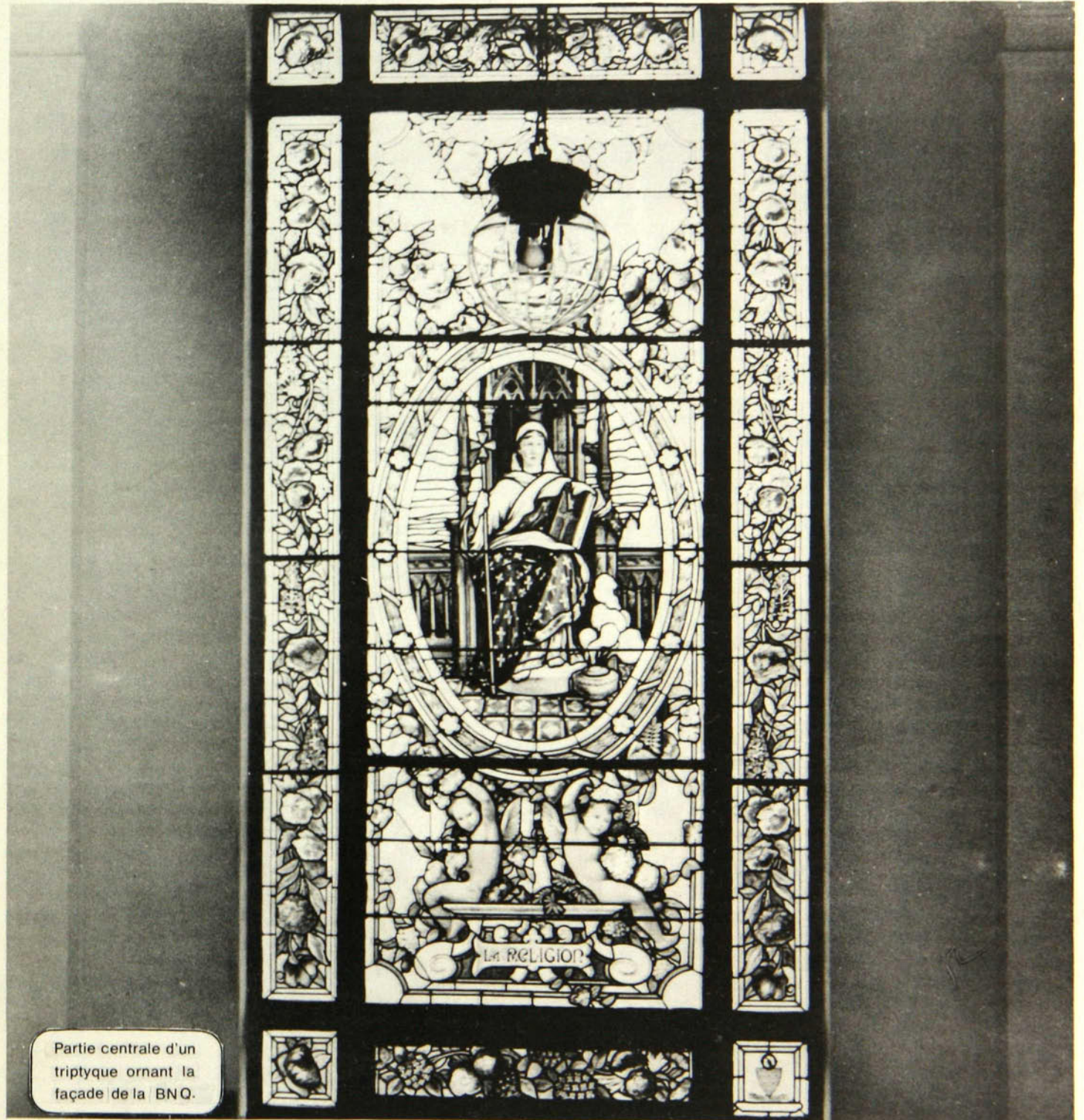


□□□□□■□□□□□□□□□□□
bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Vol. 10, No 1 — Mars 1976



Partie centrale d'un triptyque ornant la façade de la BNQ.



(Photo Service de microphotographie)

Montréal - Vol. 10 No 1 - mars 1976

DIRECTION

Louis Bélanger

COMITÉ DE RÉDACTION

Roland Auger
Laurette Caron
Hélène Roussel

PHOTOGRAPHIE

Jacques King
(Service de microphotographie)

COLLABORATEUR

Pierre Pagé

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1503
Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec
CN ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non
copyright, sur demande et mention de
l'auteur et de la source. Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE DU QUÉBEC est
publié trimestriellement. Il est
distribué gratuitement à titre per-
sonnel. On peut se le procurer en
adressant sa demande à la:

Bibliothèque nationale du Québec
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
MONTRÉAL (Québec) H2X 3K6

SOMMAIRE

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1- Le télécatalogage à la BNQ et ses répercussions | Louise Filion
Nicole Larochelle |
| 2- Mise en valeur des collections de la BNQ | Angèle Murphy |
| 3- Réserve: perspective | Lucie Benoit-Ladouceur |
| 4- Les statistiques à la Bibliothèque nationale du Québec | Anatassia Khouri-St-Pierre |
| 5- Rêveries d'un chercheur solitaire (et universitaire) | Pierre Pagé |
| 6- Un service pas comme les autres | Réjean Savard |
| 7- À propos d'un socialisme d'ici | Réjean Savard |
| 8- La librairie des femmes à Montréal | |
| 9- Qu'est-ce que la BNQ? | |

LE TÉLÉCATALOGAGE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ET SES RÉPERCUSSIONS

Dans la vie des institutions, comme dans celle des individus, les événements importants méritent d'être retenus parce qu'ils s'imposent souvent par leur importance intrinsèque, souvent aussi par leurs conséquences à plus ou moins long terme. Ainsi, il est incontestable que, pour la Bibliothèque nationale du Québec, son insertion dans le réseau de télécatalogage coopératif (Télécat/Unicat) de l'Ontario Universities Library Cooperative System (OULCS) marque une étape majeure, décisive et lourde de conséquences.

En effet, l'intégration de la Bibliothèque nationale du Québec dans un tel réseau ne présente sans doute aucun caractère particulièrement original. Le processus suivi est semblable à celui qui a été observé dans les autres institutions universitaires. À la suite des bibliothèques des universités Laval et McGill qui avaient vécu l'expérience pilote, graduellement, à un rythme mensuel, les autres

bibliothèques membres du sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) avaient joint le réseau. Successivement, l'Université à Montréal, Concordia, Sherbrooke et Bishop profitaient de l'expérience acquise par Laval et McGill, qui étaient devenues opérationnelles entre-temps.

C'est pourquoi, si l'adhésion de la Bibliothèque nationale du Québec ne présente aucune originalité remarquable en soi, elle mérite pourtant d'être décrite comme une expérience valable. Elle se doit d'être signalée à cause des répercussions de cet événement sur le fonctionnement interne d'un tel organisme, à cause des modifications qu'elle a entraînées sur les procédures et même à cause des bouleversements qui s'avèrent presque inévitables. Elle mérite surtout d'être retenue parce qu'elle permet à la Bibliothèque nationale du Québec de jouer son rôle au

sein du réseau québécois des bibliothèques. Mais ce dernier point sera expliqué plus loin.

Pour le moment, nous considérons l'expérience sous l'angle précis des nouvelles orientations qu'il faut imposer aux politiques habituelles de traitement catalographique des documents. De nombreux changements sont survenus dans le mode d'analyse documentaire, dans les procédures de traitement et les diverses opérations de traitement.

1. Analyse documentaire

C'est au niveau de l'analyse documentaire que nous avons dû effectuer le changement majeur. En effet, depuis février 1966, à la suite de la réunion d'un comité de dix experts, la Bibliothèque « délaissait le catalogue dictionnaire pour adopter le catalogue systématique ». ¹ Basé sur la classification de la Library of Congress, ce catalogue systématique a vécu le temps d'une décennie. Et, c'est au moment de l'intégration de la Bibliothèque nationale du Québec au réseau de Télécat/Unicat que sa continuation fut remise en question. Ajoutons tout de suite que, pour tous les utilisateurs, le catalogue systématique offre des avantages évidents. La décision prise n'implique pas un jugement de valeur sur cet outil de travail. Le catalogue systématique reste un meilleur moyen d'accès pour les recherches plus spécifiques que le catalogue de vedettes-matière. Cependant des considérations d'autres ordres ont prévalu et motivé la décision de remplacer le catalogue systématique par un catalogue alphabétique de sujets.

1. Ordre coopératif

La participation de plusieurs bibliothèques à un réseau coopératif d'information qui opère sur une partie du continent nord-américain, en l'occurrence le réseau OULCS, s'avérait impérieuse depuis longtemps. Or, on le sait, l'établissement d'un système coopératif présuppose l'acceptation

préalable d'un certain nombre de normes. Ce consensus se fit incidemment autour des RCAA et de l'ISBD. Mais, il devait rallier aussi les coopérateurs autour d'une forme d'analyse documentaire. Pour les bibliothèques francophones, le Répertoire des vedettes-matière de Laval ² devient la norme acceptée à l'intérieur du réseau. Par contre, la contribution particulière de la Bibliothèque nationale du Québec à l'intérieur de ce réseau coopératif se situe principalement au niveau du versement des notices selon les mêmes règles du jeu que les autres bibliothèques participantes. On le voit, la normalisation des procédures et l'acceptation de normes identiques, ou au moins compatibles, constituent un prérequis à toutes les opérations d'ordre coopératif.

2. Ordre administratif

Au motif coopératif s'ajoute celui d'ordre administratif. Dans la conjoncture actuelle, une bibliothèque qui supporte seule les coûts d'opération d'un catalogue systématique risque de payer des frais trop coûteux. De plus, il était hasardeux de poursuivre d'une part, l'expérience du catalogue systématique au Service de catalogage et d'utiliser d'autre part, des vedettes-matière au Bureau de la Bibliographie du Québec. Deux modes d'analyse documentaire pour un même document dans une même bibliothèque nous paraissent injustifiables. Il devenait même périlleux pour la Bibliothèque nationale du Québec de continuer sur la voie du catalogue systématique en faisant cavalier seul. Déjà en 1975, nous accusions un retard de 2 ans dans la mise à jour du catalogue systématique et de ses corollaires indispensables, l'index alphabétique et l'index numérique. Donc, pour les mêmes raisons que la Boston University ³ et la Bibliothèque nationale du Canada, la bibliothèque a opté pour un catalogue alphabétique de sujets (vedettes-matière). Précisons que ce n'est pas un retour en arrière comme d'aucuns l'ont prétendu. Le catalogue systématique reste un instrument de

recherche extrêmement valable dans une bibliothèque spécialisée. Mais nous ne pouvions ni rester marginaux, ni accuser des retards qui risquaient d'entraîner des frais inutiles et des ennuis pour les chercheurs.

3. Ordre bibliographique

Si les deux raisons précédentes sont importantes, la troisième raison, d'ordre bibliographique, découle des fonctions précises de la Bibliothèque nationale du Québec. En effet, la loi qui a créé la Bibliothèque nationale stipule qu'il faut « compiler et publier la bibliographie courante et la bibliographie rétrospective des documents qui sont publiés au Québec... ». ⁴ De par la loi, la Bibliothèque nationale du Québec doit offrir des services bibliographiques complets selon les normes reconnues. Les notices retrouvées jusqu'ici se devaient d'être plus complètes avec des modes d'indexation en usage dans toutes les bibliothèques, c'est-à-dire les vedettes-matière. Aussi, depuis mai 1975, les vedettes-matière remplacent les indices systématiques. Et à partir de 1976, les notices de la Bibliographie du Québec, qui enrichiront la banque de données de Télécat/Unicat, contiendront les vedettes-matière afin de satisfaire les diverses bibliothèques du Québec.

4. Accès à la documentation

Enfin, le dernier motif est celui de la pertinence des indices systématiques pour une collection générale comme celle de la Bibliothèque nationale du Québec. Cette dernière se doit d'exploiter au maximum le contenu des documents selon les modes d'indexation habituels dans le contexte anglo-saxon nord-américain. Mé-

¹ *Bulletin de la Bibliothèque Saint-Sulpice*, v. 1, no. 2 (juin 1967), p. 3.

² Université Laval, Québec, Bibliothèque. Service de catalogage. Répertoire des vedettes-matières. 7^e éd. Québec, 1972, C 1973, 820 p.

³ M. H. Hazen, "The Closing of the Classified Catalog at Boston University", *Library Resources Technical Services*, v. 18, no. 3, (Summer 1974), pp. 220-225.

⁴ S. Q. 15-16 Éliz II, ch. 24, art. 5 C

même si les catalogues systématiques sont en vigueur en Europe, la pratique nord-américaine dicte les vedettes-matière.

Bref, des considérations d'ordre coopératif, administratif et bibliographique, jointes à l'accessibilité à la documentation, ont motivé la décision d'abandonner le catalogue systématique au profit d'un catalogue alphabétique de vedettes-matière.

Conversion du catalogue systématique en catalogue de vedettes-matière

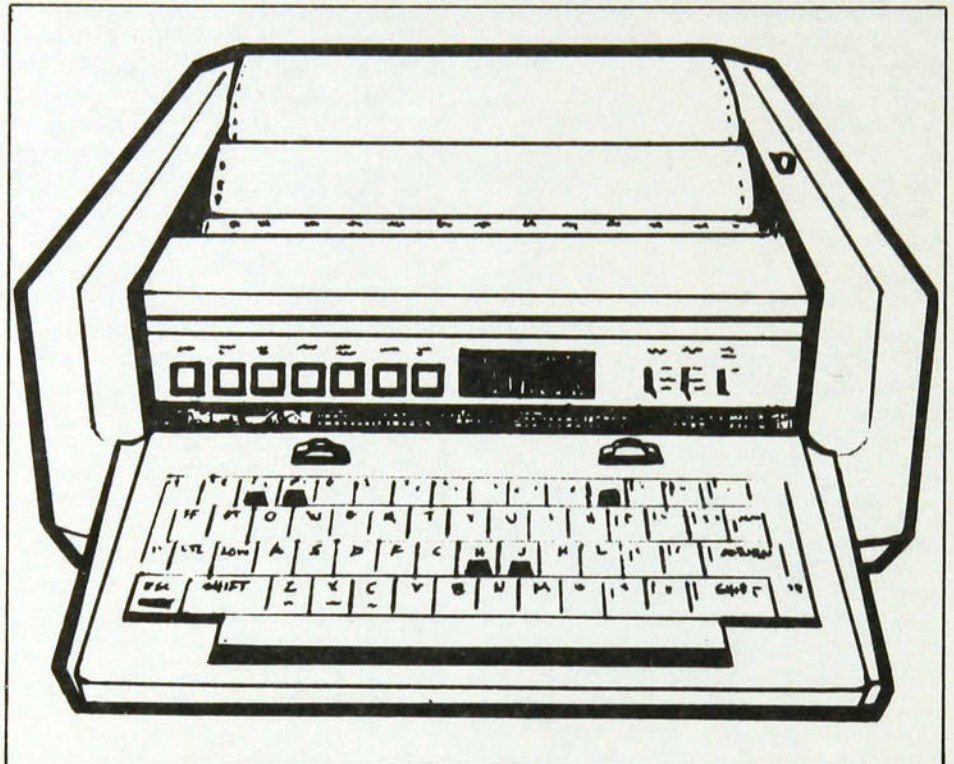
Basé sur la classification de la Library of Congress, le catalogue systématique de la Bibliothèque nationale du Québec comptait, en mai 1975, un nombre total de fiches évalué approximativement à 69 340 représentant environ 14-941 descripteurs (ou sujets).

La Bibliothèque nationale du Québec se trouvait donc face à l'alternative suivante: ou fermer le catalogue systématique (ce que plusieurs institutions ont fait) ou le convertir en vedettes-matière. La dernière option a été retenue pour deux raisons principales: d'une part, le nombre peu élevé de descripteurs nous laissait entrevoir la possibilité de les convertir en vedettes-matière dans un délai plutôt bref; d'autre part, la multitude et la complexité de nos catalogues imposeraient aux lecteurs des démarches plus longues et plus fastidieuses dans leurs recherches bibliographiques.

Dès l'été 1975 la conversion, en vedettes-matière, des indices systématiques attribués aux biographies (4 365 indices) a été réalisée. Dans une prochaine étape nous souhaitons la formation d'une équipe affectée spécialement à la conversion de tous les indices systématiques en vedettes-matière.

II. Procédures de traitement

Le projet de télécatalogage, qui s'inscrit dans la trajectoire norma-



Imprimante à percussion recevant les messages de l'écran cathodique.

de des autres projets d'automatisation, était prévu depuis quelques mois. Des études préliminaires ont été entreprises afin de faciliter le passage du système manuel au système automatisé. De nouvelles procédures de rédaction du bordereau de catalogage ont été élaborées en collaboration avec la Coordination de l'informatique autant pour le catalogage dérivé que pour le catalogage original. La codification s'effectue de façon plus complète en conformité avec le **Manuel de codification pour les monographies du système de télécatalogage coopératif Québec-Ontario**. Il y eut aussi l'entraînement à l'utilisation du terminal pour les recherches bibliographiques d'une part et pour l'entrée des données d'autre part.

Toutes les opérations énumérées plus haut se déroulent également dans chaque nouvelle bibliothèque participante du réseau. Il y a une phase inévitable d'entraînement. Cependant, c'est au niveau du nombre de catalogues que l'implantation du système à la Bibliothèque nationale du Québec imposa des changements importants.

Afin de tracer le profil des fiches, il fallut remettre en question la pertinence des 38 catalogues existants. Scruter l'utilité des 38 catalogues ne signifiait pas la condamnation des pratiques de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Mais dans le contexte de l'implantation de l'automatisation au Service de catalogage, il était urgent d'effectuer des coupures radicales du nombre de catalogues afin d'assurer l'adhésion de la Bibliothèque nationale au Télécats/Unicat et, par la suite, améliorer les méthodes et la rentabilité du Service de catalogage.

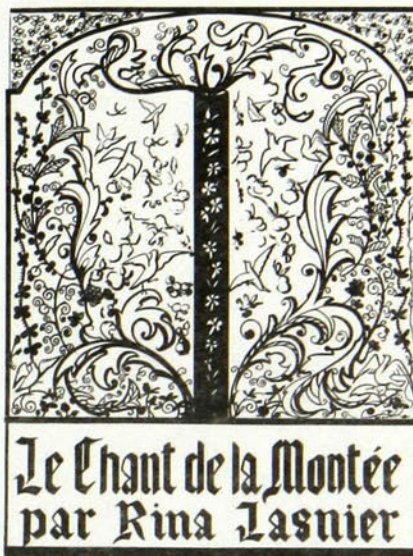
Les fiches produites par le Service de catalogage alimentaient 32 catalogues. De ce nombre, seuls 19 catalogues sont conservés, dont 17 reçoivent les fiches produites par le système Télécats/Unicat. Ainsi, aux 19 s'ajoutent les 6 anciens catalogues fermés (4 topographiques Dewey, 1 officiel, 1 dictionnaire). Les catalogues chronologiques, bibliographiques et autres ont été supprimés parce que ces listes d'ouvrages peuvent être générées automatiquement selon les ordres de classement voulus.

Tous les changements survenus au plan de l'analyse documentaire et dans l'organisation des catalogues sont conformes à la nouvelle orientation des politiques de traitement. Cette dernière permet, en premier lieu, l'insertion de la Bibliothèque nationale du Québec dans le réseau des bibliothèques québécoises, et par la suite permet à cette institution nationale de jouer pleinement son rôle. Il consiste à colliger d'une façon exhaustive, à conserver et à rendre disponible le patrimoine littéraire québécois. Son rôle est également de rédiger et de publier la bibliographie du Québec. Ce sont des fonctions qui identifient une bibliothèque nationale et qui la distinguent d'une autre bibliothèque de recherche.

Il importe de ne pas oublier qu'une bibliothèque nationale doit offrir de nombreux services catalogographiques et bibliographiques, à la fois comme sous-produits de la bibliographie nationale et comme service essentiel au réseau de bibliothèques. Dans cette optique, l'insertion des notices catalogographiques dans la banque de Télécat/Unicat offre un service fort valable à toutes les bibliothèques coopérantes. Il est prévu que dans les délais aussi brefs que possible après l'arrivée d'un document au Bureau du dépôt légal, la notice bibliographique sera rédigée par la Bibliothèque nationale du Québec et insérée dans la banque de données. Toutes les bibliothèques coopérantes pourront donc utiliser le réseau aussi bien pour les recherches bibliographiques que pour la description catalogographique. En agissant ainsi, sont atteints les objectifs du contrôle bibliographique universel, qui demande que chaque document ne soit répertorié qu'une seule fois dans son pays d'origine. Et c'est dans ces modes d'expression et de diffusion du laurientina que les changements internes, prérequis à l'intégration à OULCS, prennent toute leur signification et leur dimension.

Louise Filion
Nicole Larochelle

MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



Rina Lasnier. *Le Chant de la Montée*.
Montréal, Beauchemin, 1947.

Depuis mars 1975, les Services publics se sont interrogés sur un programme de travail qui mette en valeur les collections de la Bibliothèque nationale du Québec.

Quoi faire de plus que ce qui a déjà été fait? Les clientèles de la Bibliothèque sont reconnues pour être variées: universités, collèges, secondaire 2^e cycle, différents types de chercheurs allant du spécialiste à monsieur tout le monde... Semble-t-il, d'après les enquêtes recueillies, que ces différents types de clients sont en général satisfaits des services que la Bibliothèque leur offre. On a remarqué toutefois une baisse de la fréquentation, qui a été expliquée partiellement par l'abandon des collections étrangères de langue française, à cause de restrictions budgétaires.

En plus de cet indice nous pouvons croire que les institutions, les associations et différents groupes sociaux ont besoin de se faire rappeler que la Bibliothèque nationale existe et quels types de services elle offre. Une publicité adéquate demeure donc nécessaire. Le Service des publications et le Service des manifestations culturelles sont des atouts précieux en ce sens. Si les ressources le permettaient, les dépliants et les guides devraient être largement diffusés.

On a suggéré à maintes reprises d'aller rencontrer différents groupes, surtout dans le milieu étudiant. Il s'agit d'un excellent moyen car, à cause du contact direct, la communication est plus efficace. Une expérience avec un module de l'UQAM a été très concluante en ce sens.

Ces premières lignes voulaient souligner l'aspect de sensibilisation des clientèles, mais cette étape devrait être la dernière, car selon les principes du marketing nous devons nous assurer de la valeur de nos services avant de les vendre.

Qu'avons-nous à vendre?... des collections et des services. Les collections sont actuellement mises en valeur par la **Bibliographie du Québec**, les **Bibliographies québécoises** et **RADAR**; elles sont aussi partiellement décrites par les catalogues des salles de lecture. Nous avons le désir d'engager tout un programme de promotion par des supports audio-visuels et informatiques. Je dois avouer que ces dossiers devront dormir pour un certain temps, faute de budget mais aussi parce que nous sommes toujours dans l'attente de certaines décisions, en toute apparence fort complexes.

Les seules possibilités que nous ayons de nous renouveler, sont d'escompter sur la gracieuseté des autres services des Ministères, entre autres, l'Éditeur officiel pour les publications, le ministère des Communications pour quelques productions audio-visuelles... et n'oublions pas la possibilité d'un octroi très apprécié du Programme Arts et Culture de COJO. Nous pourrions peut-être aussi échanger certains services avec l'UQAM pour un accès à la banque de BADADUQ.

Du côté des collections de référence, nous avons commencé l'étude d'un projet d'inventaire. Mlle Suzanne Lauzier, notre nouvelle responsable du Service

d'orientation y travaille en coopération avec d'autres services. Nous espérons, si les budgets d'acquisitions le permettent, pouvoir remettre cette collection à jour.

Nous comptons élargir nos services au Centre bibliographique, au Service d'orientation et au Service du prêt. Nous avons prévu d'augmenter proportionnellement les ressources humaines. Cependant la réalité sera moins reluisante. On demandera peut-être aux Services publics de donner des preuves de leur vitalité et de leur dynamisme. Je vous avouerai, pour ma part, que la situation est limitée à sa plus simple expression.

Comme l'écrivait le conservateur en chef dans le numéro de décembre, nous avons le goût des « réalisations plus audacieuses ». Je pense qu'actuellement toutes les audaces sont freinées.

Pour ma part, je ne veux pas me leurrer, ni jouer la comédie aux autres. Je ne veux pas non plus enlever toute motivation à qui veut fonctionner. Mais que faire de plus? Je sais pertinemment que plusieurs milieux de travail vivent ce même ralentissement. Le contexte socio-économique est finalement très inconfortable et, ce qui est plus grave, il attaque quelque chose de beaucoup plus fondamental: la motivation au travail.

Quoi qu'il en soit, le seul objectif qui reste valable pour l'exercice financier 1976-77 en est un qui vise à maintenir la qualité de notre fonctionnement. Mais qu'on se comprenne bien: il n'est pas pen-

sable en ce moment d'aller chercher d'autres clientèles ou d'augmenter l'accès et les services. Mais bien simplement, notre petit train des Services publics à la Bibliothèque nationale du Québec, entrera bien sagement en gare tous les soirs (d'ouverture) et aura donné un bon petit service à tous ses habitués.

Angèle Murphy

RÉSERVE: PERSPECTIVE

La Réserve. Quel lieu énigmatique! Ne semble-t-il pas très hermétique aux yeux de certains? Pour éclaircir ce mystère, ne faut-il pas remonter à ses origines? Ce département a été créé en 1970 et c'est Mme Milada Vlach qui s'est occupée de l'administrer. Mais déjà quelques années auparavant ce lieu existait sans toutefois être régi sous forme de département. Dès 1967, on en fait mention dans l'organigramme de la Bibliothèque nationale du Québec. Le choix du terme « Réserve » est très pertinent. Il dérive du latin « *reservare* » qui signifie « conserver », « sauver ». Nous retrouvons des spécifications dans le dictionnaire « Le petit Robert » : choses protégées... lieu spécialement affecté à leur conservation... ensemble de livres classés à part. Cette dénomination permet alors d'englober non seulement des livres rares et anciens mais aussi des livres précieux et récents que l'on désire conserver dans un lieu plus approprié.

Cette définition nous conduit à la question suivante: quels livres devons-nous protéger? Trois catégories importantes de livres sont conservés dans ce lieu: a) les *laurentiana* antérieurs à 1820 i.e. l'ensemble des imprimés produits par le Québec ou dont le sujet principal est le Québec, b) le fonds étranger antérieur à 1800 et, c) les éditions de luxe contemporaines. L'ensemble de ces documents a des attributs spécifiques nous enjoignant de le préserver: le fait d'être ancien en lui-même, l'intérêt pour l'histoire de la typographie, l'illustration, la reliure et l'esthétique du livre, sa provenance, son contenu et nous pou-

vons sans doute encore allonger la liste selon la curiosité personnelle de chaque usager.

Il s'agit de voir maintenant quelles techniques la BNQ emploie pour la conservation. Des installations propres à la conservation ont été mises en place, telle une pièce climatisée à humidité contrôlée. Ce moyen de prévention assure une plus longue vie au document. La Bibliothèque s'occupe aussi de deux principaux champs de restauration: le papier et la reliure. Tous les *laurentiana* dont le papier se révélait dans un état de dégradation avancée ont été restaurés par des procédés reconnus mondialement. La BNQ possède un atelier où elle effectue elle-même la remise à neuf des reliures en cuir ou en parchemin. Le choix du moyen repose sur trois critères principaux: le maintien de la lisibilité du document, l'assurance de sa permanence par sa stabilité et la résistance aux déchirures et aux pliages par sa durabilité.

Pourquoi conserver? Pour qui restaurer? Pour l'usager. Il serait intéressant de connaître davantage ce public. Il y a quatre types de consultants: a) ceux qui font partie du domaine de l'enseignement (professeurs, étudiants...), b) les chercheurs (bibliographes, écrivains...), c) les lecteurs occasionnels (généalogistes, historiens...), d) les membres du personnel de la Bibliothèque (service de la reliure, service au public lors des expositions...). Nous notons qu'il y a eu une augmentation sensible dans la consultation des livres anciens; certains chercheurs viennent aussi de l'extérieur du Québec. Ce retour aux sources

originales s'inscrit dans la tendance actuelle de la bibliographie matérielle et de la critique textuelle qui exigent de travailler sur le document initial ou du moins sur plusieurs éditions en les comparant. Étant donné que ces documents servent à la recherche, nous devons donc nous fixer comme objectif l'accessibilité à l'information.

Les principales tâches du Département sont l'administration, la compilation de la bibliographie nationale rétrospective 1534-1820, l'organisation des collections de la Réserve (acquisitions, traitement, conservation) et le service au public.

Le Département de la réserve a un rôle primordial à jouer au sein de la BNQ: n'est-il pas l'une des pierres angulaires de la recherche?

Lucie Benoît-Ladouceur

ABÉCÉDAIRE

poèmes de Roland Giguère
ornés par Gérard Tremblay

éditions erta, montréal, 1975.

Apre des angles
à l'ombre des rimes
au de haut ad
vers l'espérance
au dessus de l'écriture
Flâne entre les vers



B

lettre en bois
sur les instruments
de boiseries. Lignes
comme caducée après
sur le velours du temps
bague bleue à l'aiguille
le romme aux yeux
et la bouche qui à couvrir
comme un empilage
apourant



Capitales des espères
suscitées à leur vent
capitales sans cœur ni cri
capitales sans voix
c'est pour vous que j'écris
cette lettre majuscule
au milieu du temps
une dernière fois
avant la lumière du jour



D

l'été vous que nous sommes
au delà de votre delirium
que nous sommes au delà
cubans réflexes et desirés
rien de nouveau ne pourra venir de l'extérieur



E

elle comme optimisme
entre les ours d'hiver
elle comme œil
au fond des nuits
et tout ce qui est
traverse et espère perdre
espère et des espères
en eau de nuit
craquement d'espérer



I

face à face maintenant
avec ce futur défait
dans plumes
vêtu de feuilles noires
le fer au bec
au centre du fatal
et qui pourtant
nous finissent enrouer
dans un chahut final



G

qu'en le dériverait
au thau, qu'en le de la lecture d'après
et partir avec ses pieds de papier
dans un silence. l'écrire
comme un caducée la grille
sur le champ de l'écrire



H

hazard qui débappe
hazard qui fait
mais tout n'est pas dit
tant que l'eau
ne cesse le fond du poils
et ne recuille la hache



V

vers d'été
ou l'été est insaisissable
surplé à notre entre
un défilé d'été
en le visage
la plage imprimée
de signes inconnus
à l'été la prochaine vague
dans ses vagues. Feuille et insaisissable



J

je n'ai vu deux fois plus
mais je n'ai vu pas
plus. plus de ces mots plus
plus. plus de ces mots plus
plus. plus



K

de l'écouter de mon cœur
multiples d'yeux
chassés de couleurs
pour un visage heureux



L

lettre libre comme le vent
et libre aussi
comme tout le terre
ou terre pauvre
et expansif en l'air d'air
le livre est à venir
en ce pays hanté

U

un monde de musique fait
pour dire l'impossible
l'été à nouveau renversé
et l'eau pour que l'été
entre nos mains sèches

M

marque d'été
contre toutes les marques de l'été
marque. Marque de l'été la marque de l'été
on entend d'été
l'été les marques
dans le milieu marais



N

neige noire en les mains
le feu dans les mains
on est hère aujourd'hui
la troisième anniversaire
d'une rose noire



O

occidentales obscures
occidentales obscures
tout au long d'été
et tout l'été de l'été
l'écouter dans sa cage patiente
occulte et fixe ses ailes
pendant ce temps
les comtes incertain



P

page de quel univers
sans ses plumes de l'été pour
sur papier de l'été
le possible en l'été
encore visible à l'été en
le feu journal
le temps pour
peut-être



Q

quand nous serons loin de ces brouillards quotidiens
peut-être aurons-nous l'horizon clair et facile
question de chance...



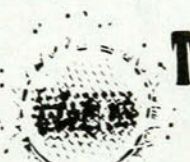
R

raison de plus
à ces moments
pour oublier l'été
le regard se porte maintenant
sur cette robe rose
qui s'écrit à la nuit
la descente profonde de l'été
l'été comme des phrases
et la lumière des rimes à nuit



S

son célèbre
son célèbre
son célèbre
son célèbre
son célèbre
son célèbre
son célèbre
son célèbre
son célèbre
son célèbre



L

l'été de l'été
comme si de rien n'était
la bouillie d'été
et tout est à l'été
l'été de l'été



U

un monde de musique fait
pour dire l'impossible
l'été à nouveau renversé
et l'eau pour que l'été
entre nos mains sèches



V

vous s'écrit et tout est
comme s'écrit et tout est
c'est l'été et les rimes
c'est l'été et les rimes
quant la table est mise
la main s'écrit
le corps de l'été
l'été est



X

xylographie caducée
d'été
l'été comme l'été
l'été comme l'été



W

vous s'écrit et tout est
comme s'écrit et tout est



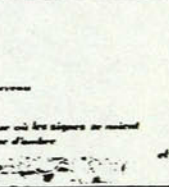
Z

zéro de l'été
dans la zone d'été



H

celui qui s'écrit
à l'été et l'été
à l'été et l'été
à l'été et l'été
à l'été et l'été



LES STATISTIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Au printemps dernier, la Bibliothèque nationale du Québec commandait une étude sur les statistiques. Cette étude fait partie d'un des programmes de la Coordonation de l'Informatique, soit l'analyse opérationnelle des différents services de la Bibliothèque. Une activité particulière, soit la « compilation des statistiques », aura donc été étudiée avant même que l'analyse opérationnelle de la plupart des services n'ait été entreprise.

La recherche se rapporte, en effet, uniquement à la compilation des statistiques qu'elle analyse à tous les paliers de responsabilité (services, coordinations¹ et direction) en vue d'établir un programme de statistiques répondant aux besoins de la BNQ. Cette étude devra, entre autres, déterminer la nature des données statistiques à colliger, la méthode et la coordination de leur compilation, leur utilisation subséquente, leur présentation et leur diffusion tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la BNQ.

L'étude a débuté par l'analyse des données statistiques déjà colligées et compilées au niveau de chaque unité de travail ainsi que des rapports et documents présentant ou utilisant ces données. Par la suite, la compilation des statistiques a été mise en relation avec les autres activités de chaque service, les objectifs de la coordination dont le service fait partie et les fonctions de la BNQ. Cette façon de procéder a permis de mieux saisir ce qu'il y a de commun dans la compilation des statistiques à travers la multiplicité des données recueillies et des méthodes suivies par chaque unité de travail.

Un rapport préliminaire a été remis au Conseil de la Bibliothèque nationale du Québec.² La situation globale de la compilation des statistiques y est analysée et plusieurs propositions y sont formulées en vue d'instaurer un programme intégré de statistiques.

La compilation des données deviendra une responsabilité partagée et complémentaire des trois paliers de responsabilité: la fréquence de cette opération étant mensuelle pour les services et trimestrielle pour la coordination et la direction. Des données de base régulièrement compilées, permettront de constituer une banque d'informations significatives qui pourra répondre à différents besoins de régie interne ainsi que décrire les activités de la BNQ en tant qu'institution. De plus, des données statistiques spécifiques à une unité de travail pourront être compilées à l'occasion afin de répondre à un besoin momentané. Les coordinations effectueront une synthèse trimestrielle des rapports des services sous leur juridiction. Par la suite, la direction synthétisera, selon les fonctions de la BNQ., les données transmises par les coordinations.

Il va sans dire qu'une uniformisation des termes, des unités de calcul et des méthodes de compilation constitue une condition préliminaire d'un tel programme. De même, la collaboration et la complémentarité des trois paliers de responsabilité s'avèrent indispensables à la compilation et à la synthèse des données dont chaque élément et /ou sous-élément complète, supporte et renforce les autres.

Dans ces conditions, les données diffusées par l'entremise des rapports mensuels et trimestriels, deviendront plus significatives et l'utilisation subséquente de ces renseignements pourra être plus rationnelle. Lorsque la mise en application de ce programme aura été assurée, il y aura lieu d'étudier les possibilités de la compilation des données statistiques par procédés informatiques.

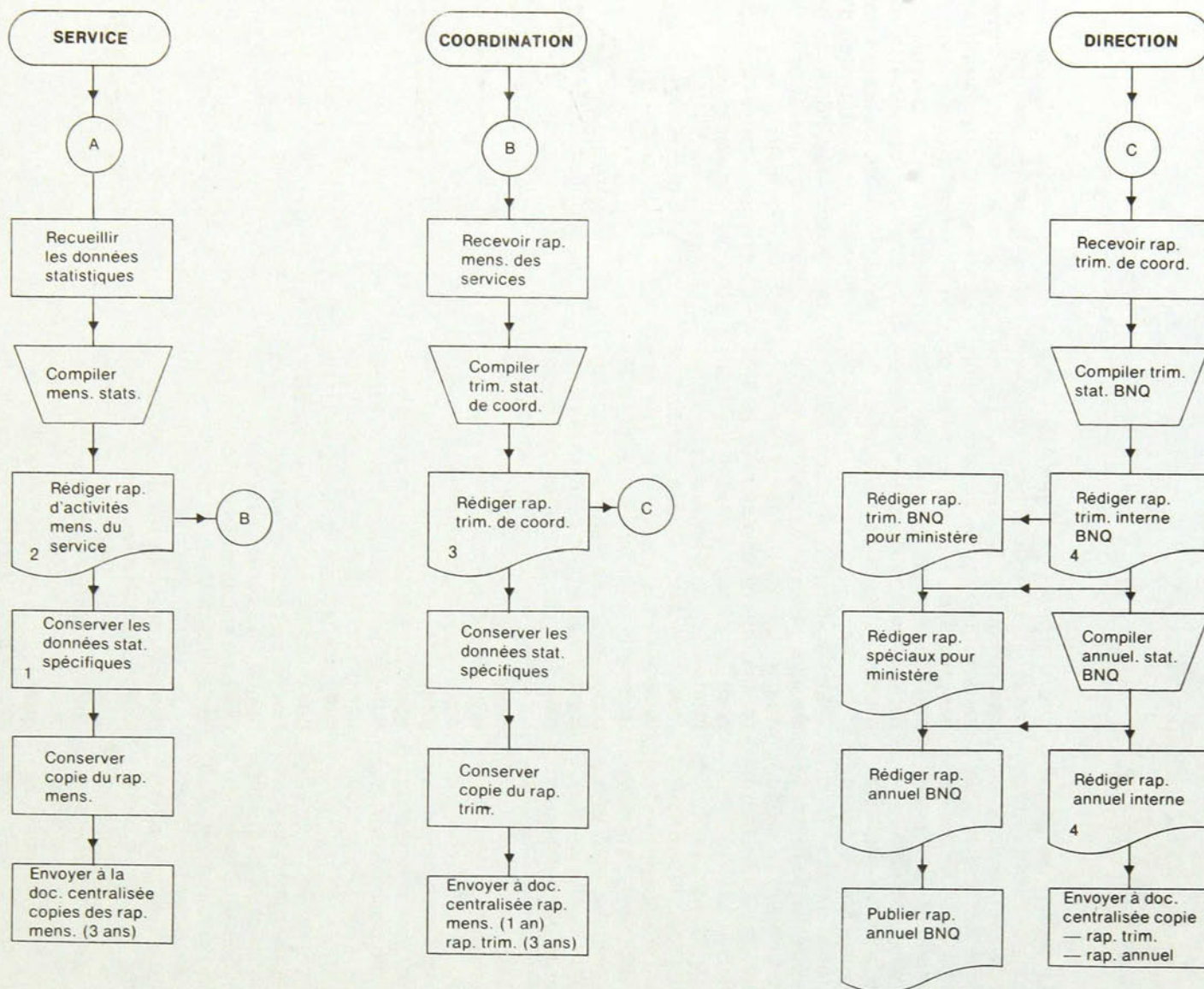
L'organigramme de la page 10 résume fidèlement ce programme de statistiques.

Anastassia Khouri-St-Pierre

¹ Les coordinations constituent le palier administratif intermédiaire. Elles regroupent plusieurs services sous leur juridiction (ex. coordination des services techniques, coordination des services publics).

² Bibliothèque nationale du Québec. Coordonation de l'Informatique. Étude sur les statistiques, rapport préliminaire. Par Anastassia Khouri-St-Pierre. (INF 75-05-31).

Organigramme



- 1- À la fin de chaque année budgétaire, le coordonnateur aura la responsabilité de voir à ce que toutes les statistiques compilées au niveau de chaque service répondent à des besoins bien identifiés.
- 2- Rendre disponible au personnel du service.
- 3- Rendre disponible aux chefs de service et au personnel de la coordination.
- 4- Rendre disponible au personnel de la B.N.Q.

RÊVERIES D'UN CHERCHEUR SOLITAIRE (ET UNIVERSITAIRE)

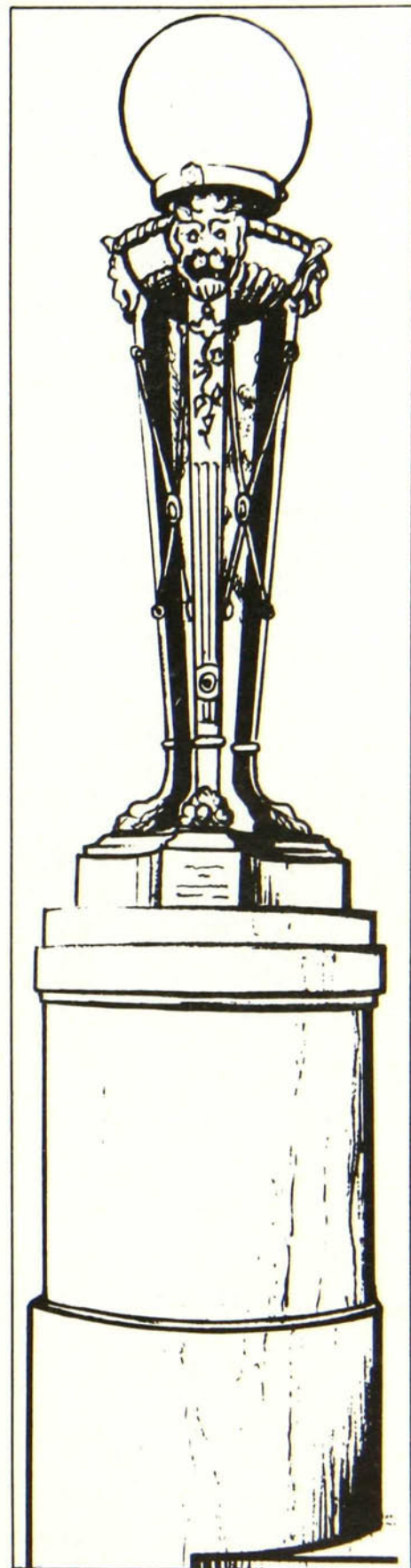
Depuis quelques années, la Bibliothèque nationale du Québec est devenue une ressource essentielle et pratique pour les chercheurs québécois. Les collections de livres anciens, les collections de manuscrits, les ensembles de documents divers permettent de trouver les éléments d'information nécessaires à la reconstitution historique de notre culture. À ces sources fondamentales, s'ajoutent maintenant des services particulièrement utiles: la publication, à un rythme accéléré, de brochures, de catalogues, de livres et de revues qui diffusent jusque chez les chercheurs eux-mêmes les connaissances bibliographiques établies par la BNQ. La qualité des publications ainsi préparées ne se dément pas, et il faut y voir une activité aussi essentielle à la BNQ que la conservation elle-même des livres et des périodiques. Ajoutons que la publication de ces instruments vient selon un rythme qui colle de très près aux événements culturels du milieu québécois.

Par ailleurs, pendant que la BNQ rejoint les chercheurs par ses publications, le public a trouvé le chemin de la BNQ et s'y retrouve avec plaisir en de multiples occasions: lancements, expositions, vernissages, réceptions. La BNQ est devenue un carrefour de la vie intellectuelle.

Pourtant, les chercheurs québécois, très soucieux de développer davantage les structures de leur culture nationale, se permettent quelquefois de rêver à des services encore plus étendus et plus complets. Si la BNQ était une bibliothèque mieux pourvue en ressources générales, il ne fait aucun doute que sa clientèle augmenterait sensiblement.

En attendant le jour paradisiaque où tous les services de la Bibliothèque seront bien logés, et regroupés sous un même toit pour la commodité du public, il faut songer néanmoins à développer certains secteurs pour qu'ils puissent être intégrés, le moment venu, dans de nouveaux locaux.

Les littéraires et les historiens les plus spécialisés dans le domaine québécois ne peuvent pas ignorer les liens et les influences nombreux qui unissent le Québec aux littératures étrangères. Et dans le travail de la recherche, les rapprochements de textes sont souvent éclairants. Pourquoi, dans cette perspective, le Québec n'adopte-t-il pas la pratique de plusieurs autres pays pour imposer l'obligation du dépôt légal, non seulement aux ouvrages publiés au Québec, comme c'est le cas présentement, mais aussi à **tous les ouvrages vendus ou diffusés sur le territoire québécois**, quel que soit leur pays d'origine. Cette obligation, bien légère pour les éditeurs ou les distributeurs, permettrait de constituer, à peu de frais pour la BNQ, une collection nationale de tous les livres étrangers autant que québécois, qui interviennent dans le développement et dans la vie de la pensée québécoise. Grâce à un programme informatique adéquat, il serait possible de fournir périodiquement des statistiques utiles sur les variations du marché des livres au Québec, sur les tendances du public, sur les catégories de livres importés de l'étranger, sur la place comparée des divers pays exportateurs. On fournirait ainsi aux sociologues, aux éditeurs, aux bibliothécaires et aux libraires un instrument de travail extrêmement souple et sans cesse remis à jour.



Lampadaire dans le hall d'entrée.

On offrirait surtout aux chercheurs et aux professeurs une banque d'informations et une source de documents d'une richesse beaucoup plus universelle que ce qu'aucune bibliothèque, collégiale ou universitaire, peut se permettre avec des budgets forcément limités. Quand on sait par ailleurs qu'il est techniquement très simple de relier toutes les bibliothèques du Québec à une centrale de données informatisées par le moyen du téléphone, on conçoit que la BNQ deviendrait de la sorte le centre nerveux de tout un système d'information sur l'industrie du livre au Québec.

Une telle suggestion suppose naturellement une augmentation adéquate du personnel de la BNQ ainsi qu'une expansion de ses services d'informatique. Cela est-il possible? La réponse est évidemment d'ordre politique. Mais le chercheur se prend quelquefois à rêver que la « souveraineté culturelle » ne soit pas qu'un vain mot. Les intellectuels du Québec, lorsqu'ils se comparent aux entrepreneurs en construction, ont quelquefois tendance à penser qu'aucun gouvernement ne leur a accordé le soutien que requiert leur rôle dans la société québécoise.

Puisque les littéraires sont souvent perçus comme des rêveurs, — c'est une grave erreur, croyons-nous —, assumons un instant cette image et... rêvons encore davantage.

Depuis près de deux décades, il y a un médium qui, au Québec, a connu un épanouissement littéraire inattendu et un rayonnement social étonnant, c'est celui de la **chanson québécoise**. Beaucoup de collèves et d'universités ont commencé d'étudier ce phénomène culturel, des thèses ont été préparées ou sont en cours de rédaction, des recherches sociologiques sont en marche. Devant tous ces faits et les besoins de la recherche historique, on regrette amèrement qu'encore aujourd'hui il n'existe au Québec aucun règlement de dépôt légal affectant le disque ou

les autres formes d'enregistrement sonore. Dans ce cas-ci, on serait tenté de manifester une nuance de mauvaise humeur. En effet, la loi du dépôt légal existe déjà et il suffirait d'un règlement, adopté par arrêté-en-conseil, pour que tous les disques produits au Québec soient conservés à la BNQ. Est-ce donc si difficile? Et quand on connaît les statistiques de la production de disques au Québec, on constate que l'espace et le personnel nécessaires pour administrer un tel dépôt légal ne requièrent qu'un budget minime. Dans un espace grand comme une classe, on pourrait entreposer tous les disques québécois produits pendant dix ans! Et, si on ne peut pas en plus défrayer le coût de deux ou trois tourne-disques pour la consultation par les chercheurs, aussi bien aller se pendre, ou s'en aller à Ottawa... Déjà les années ont passé et les disques anciens du Québec, pour être retrouvés, doivent être rachetés de collections américaines ou ontariennes. Dans vingt ans, on devra courir aux quatre vents pour retrouver les quelques disques historiques, produits durant les lointaines années soixante où le Québec parlait encore français! **Please**, ô noble communauté des bibliothécaires et des chercheurs, invoquez dieu-père-qui-est-à-Québec.

Ces quelques suggestions ne sont qu'une façon indirecte de dire l'estime et l'amitié que les chercheurs portent à leur Bibliothèque nationale et à son personnel.

Pierre Pagé

PIERRE PAGÉ est professeur de littérature québécoise à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont les derniers portent sur la littérature radiophonique québécoise. Ce sont:

Répertoire des oeuvres de la littérature radiophonique québécoise 1930-1970. Montréal, Éd. Fides, 1975, 826 pages.

Le comique et l'humour à la radio québécoise 1930-1970.

Aperçus historiques et textes choisis. Montréal, Éditions La Presse, en deux volumes. (Le premier volume est sous presse)

UN SERVICE PAS COMME LES AUTRES

Le Service de microphotographie vient de terminer son auto-analyse afin de raffermir ses structures opérationnelles et de se donner des instruments utiles de planification.

En fait, le Service fait fonction d'éditeur puisqu'il publie depuis quelques années déjà, des documents sur microfilms qu'il vend dans différentes institutions et bibliothèques du Québec et même de l'étranger.¹

Le fonctionnement du Service comprend quatre (4) étapes: la **conception** du microfilm, l'**enregistrement** du document ou la photographie, la **duplication** ou l'impression des microfilms et enfin la diffusion.

Le schéma ci-dessous illustre bien les séquences du travail avec au centre, l'élément de coordination devant favoriser l'esprit d'équipe pour assurer l'interpénétration de ces quatre phases, qui ne doivent pas être complètement dissociées l'une de l'autre, formant ainsi un processus d'itération.²

**CONCEPTION
ENREGISTREMENT
DUPLICATION
DIFFUSION** } Coordination

La **conception** du microfilm (tableau 1) regroupe toutes les étapes préliminaires au microfilmage

¹ cf. Bibliothèque nationale du Québec. Service de microphotographie. **Catalogue des microéditions**, Montréal, 1974; ainsi que le **Supplément 1975**, paru dernièrement.

² **ITÉRATION**: Action de répéter une séquence d'instructions ou une portion de programme, dans le but de reprendre un traitement sur des données différentes (Ginguay, N. et Lauret A., **Lexique d'informatique**, Masson, 1973).

SERVICE DE MICROPHOTOGRAPHIE

TABLEAU I CONCEPTION

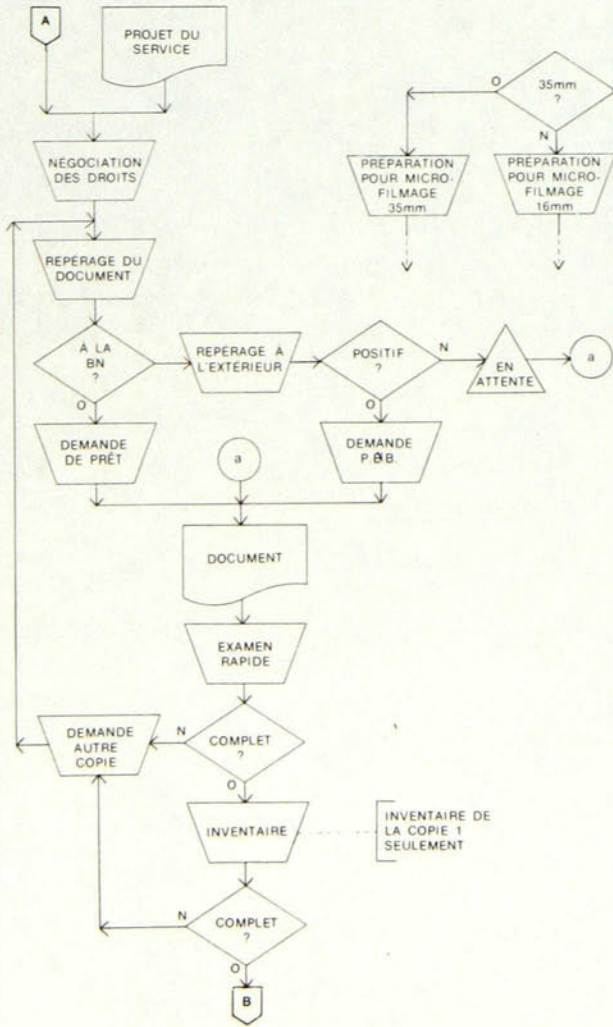


TABLEAU II ENREGISTREMENT

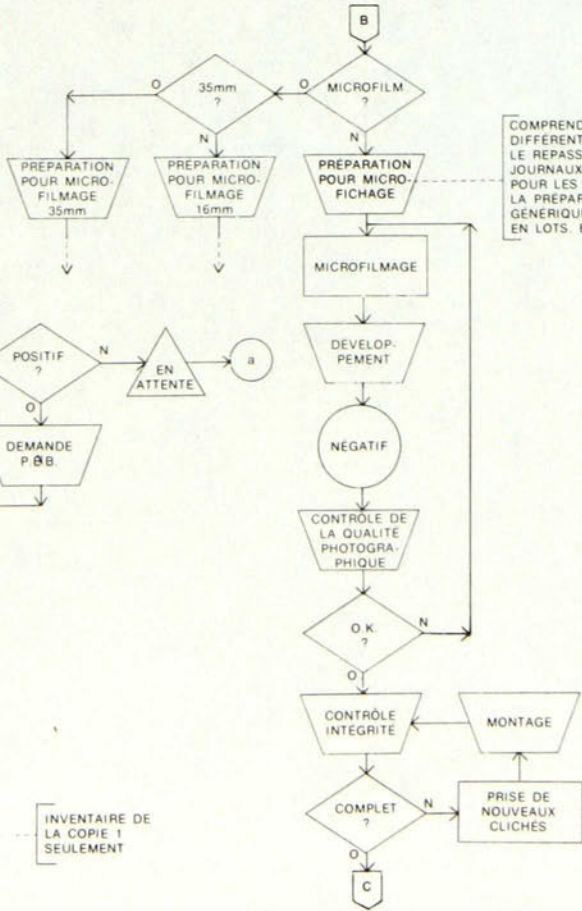


TABLEAU III DUPLICATION

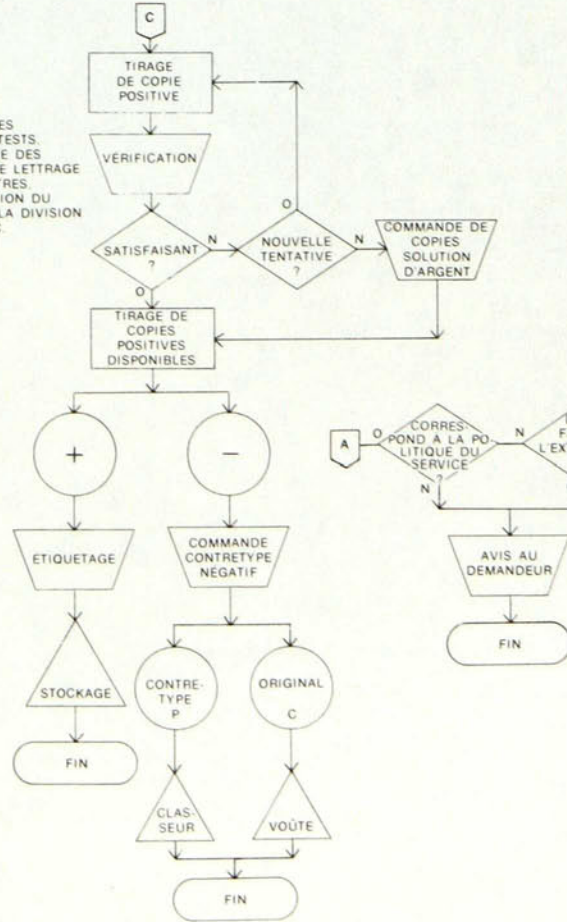
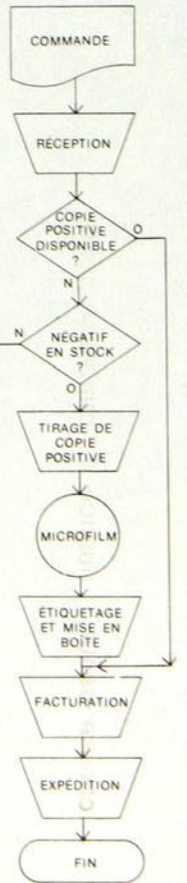


TABLEAU IV DIFFUSION



comme tel. Partant d'un projet ou d'une commande, on obtient l'autorisation du propriétaire des droits et on tâche ensuite de repérer le ou les documents. On en fait l'inventaire, page par page, pour s'assurer de l'intégralité parfaite des exemplaires que nous possédons.

L'**enregistrement** (tableau II) désigne l'opération technique du microfilmage qui consiste à photographier le document à l'aide d'une caméra spéciale pour enregistrer ces données sur pellicule. C'est ici, aussi, que se fait le choix du support (microfilm 16 ou 35mm, ou encore microfiche), la vérification, image par image, du négatif et les reprises, s'il y a lieu.

Quant à la **duplication**, (tableau III) on y trouve différentes opérations conduisant au tirage de copies de microfilms pour la vente, à partir du négatif original. Celui-ci sera finalement déposé dans une boîte pour y être mieux conservé et il sera remplacé au Service par un contretype négatif.

La **diffusion** (tableau IV) s'avère certes très importante. Elle comporte toutes les opérations de réception et d'expédition des commandes. En ce sens, elle a un lien direct avec la conception puisque c'est dans cette phase qu'est contrôlée la réception des commandes qui déterminent, en partie, le choix des documents à microfilmer. C'est pourquoi les quatre phases du service se suivent et forment un cercle. Dans la diffusion sont sous-entendues également les opérations de relations publiques, de marketing ou de publicité.

Les quatre (4) tableaux, sans être complets, pourront sans doute apporter des éclaircissements sur les principales activités du Service de microphotographie, un service un peu spécial de la BNQ et sans doute mal connu. Pour ce qui est des questions sans réponses, l'institution se montrera toujours heureuse de fournir le complément d'information.

Réjean Savard

À PROPOS D'UN SOCIALISME D'ICI

NOUVEAU

La collection

socialisme québécois

est maintenant disponible

- Collection complète
- Microfilm 35mm
- Prix modique
- Facilité d'entreposage
- Disponibilité de la documentation en s'adressant à la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Service de la microphotographie
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6

En naissant un premier mai, fête des travailleurs, la **Revue du socialisme international et québécois** nous donnait déjà une idée sur son orientation. Elle se voulait un instrument de recherche, appartenant aux militants syndicaux et universitaires et décidée à donner une nouvelle interprétation de la vie sociale.

De 1964 à 1969, dix-neuf numéros sont parus. On y a analysé différents problèmes sociaux au Québec et à l'étranger. On y trouve des articles de Fernand Dumont, Jacques Henripin, Marcel Rioux, Robert Cliche et plusieurs autres. Plusieurs comptes-rendus de livres y sont également publiés.

En avril 1970, la revue devenait **Socialisme Québécois**, mais continuait d'être publiée par l'Association coopérative des éditions socialistes. Quatre numéros sont parus dans cette deuxième série, où on insiste davantage sur les problèmes québécois. À la suite de la crise d'octobre 70, les éditeurs publiaient un numéro sur la « réaction tranquille » (nos 21 / 22) qui s'avère être un dossier unique sur la vie québécoise depuis le début des années 60. En 74 paraissait le dernier numéro. Nous avons réuni cette collection et nous en avons fait un microfilm, maintenant disponible au Service de microphotographie.

Réjean Savard

LA LIBRAIRIE DES FEMMES À MONTRÉAL

« Nous sommes trois
Nous sommes en MUTATION
Nous sommes FEMMES »

Femmes en mouvement qui ont décidé de vouer une partie de leurs énergies à encourager l'écriture au féminin. Elles ont pris conscience que, depuis leur enfance, ce que leur avaient appris les livres sur leur propre destinée leur venait de l'autre sexe, le premier, et elles ont eu une idée folle mais saine de savoir ce que pensaient leurs semblables. C'est en somme une sorte de recyclage pour rétablir l'équilibre. Des choses qui n'ont pas été dites, car elles sont la réalité des femmes, doivent être écrites et lues. Une forme d'écriture qui leur est propre est en train de naître et, pour elles, c'est fascinant. Fascinant aussi de constater, par les livres, que des femmes de l'autre bout du monde pensent et vivent comme elles, qu'elles ont les mêmes révoltes, les mêmes refus et les mêmes espoirs.

Femmes en mouvement qui pour favoriser les communications ont réservé un coin propice à la rencontre, car la librairie aura sa raison d'être dans la mesure où les femmes qui viendront, s'y sentiront à l'aise pour se parler en prenant un café. La librairie deviendra ce que les femmes en feront, et après seulement deux mois d'existence il leur est permis beaucoup d'espoir puisque déjà, au hasard des rencontres, des projets y ont été ébauchés.

Femmes en mouvement qui doivent aussi répondre à une demande sans cesse croissante de livres concernant leur condition: que ce soit sous forme de roman, essai,



Georges Sand. *Correspondance (1812-1831)*,
Tome I. Édition de Georges Lubin.

traité, poésie, etc. La librairie contient tous les genres de livres dignes d'intérêt et il n'est pas question d'imposer, par une sélection, une idéologie. Le but proposé n'est pas d'endoctriner mais d'offrir une matière qui servira ce monde en mutation. Sont exclus les livres qui perpétuent leur aliénation en tant que femmes-enfants, femmes-objets, femmes-serviles et ceux qui font peser sur elles toute forme d'oppression et de sexisme.

Femmes en mouvement à la recherche d'un matrimoine¹ culturel et d'une histoire qui s'est perdue dans le temps. Elles découvrent peu à peu cette solidarité libératrice de leurs énergies créatrices. C'est dans le concret que tout a commencé quand des femmes qui se connaissaient déjà et d'autres, venues par curiosité, leur ont offert leur aide et ont permis la naissance d'une librairie des femmes. Y sont attendus les femmes en recherche et les hommes qui croient au changement et au mouvement de la moitié de la terre, en marche vers sa réalisation.

¹ Héritage commun de leurs aïeules.

QU'EST-CE QUE LA BNQ?

Non, il ne s'agit pas d'une banque. La BNQ, c'est la Bibliothèque nationale du Québec; et il n'est pas nécessaire d'avoir un compte pour se présenter à ses guichets, au 1700 rue St-Denis à Montréal.

À première vue, le nom de bibliothèque « nationale » peut faire penser à quelque lieu officiel où l'on n'entre qu'à pas feutrés. Cependant cette image est en train de s'estomper au profit de celle d'un lieu de rencontre, de recherche et de création. C'est du moins ce que tentent de réaliser les responsables de la Bibliothèque nationale, en collaboration avec les autres organismes culturels du Québec, et aussi avec l'Université du Québec à Montréal. En effet de nombreuses relations relient l'UQAM et la Bibliothèque nationale: à commencer par des relations personnelles puisque le responsable des publications, Louis Bélanger, et plusieurs autres faisaient partie des membres de l'UQAM avant de venir à la Bibliothèque nationale. De même, Collette Fortier, responsable des manifestations culturelles, qui était professeur au département d'Études littéraires de l'UQAM.

Mais de nombreuses relations « professionnelles » relient l'Université et la Bibliothèque nationale. Déjà l'an dernier, le succès de plusieurs manifestations culturelles présentées à la BNQ a reposé sur une collaboration mutuelle. Pour n'en mentionner que quelques-unes, la BNQ a organisé un festival de théâtre continu: « Voie au Jeune Théâtre », comportant deux représentations mensuelles. L'enjeu visé était la création d'un courant dramatique, un espace

(suite page 16)

QU'EST-CE QUE LA BNQ?

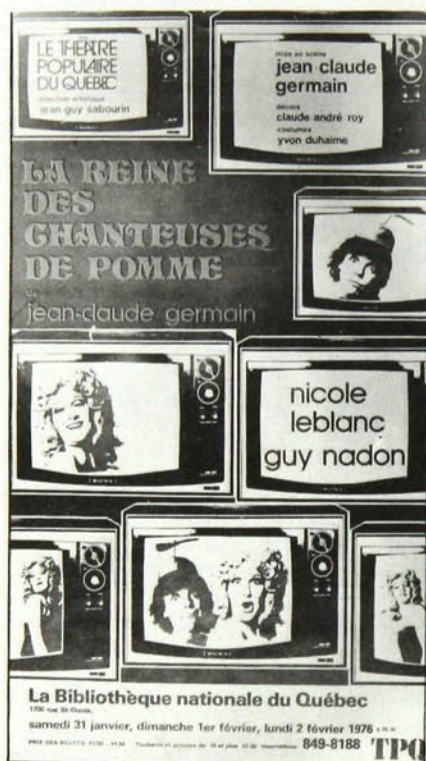
(suite de la page 15)

générateur de rencontre et de réflexion autour de l'action théâtrale québécoise, fondée sur la recherche sociologique, politique, esthétique.

L'énumération des oeuvres mises à l'affiche — en majorité des créations collectives — serait fastidieuse. Mentionnons toutefois deux collaborations importantes de comédiens du Module théâtre de l'UQAM: Jacqueline Salvas dans *Ti-Guy love Ginette* et Marie Ouellet dans *Les dieux du stège*. En cette nouvelle saison, 1975-76, le TPQ (Théâtre populaire du Québec) offre la relève à « *Voie au Jeune Théâtre* », en présentant à la Bibliothèque nationale du Québec ses quatre spectacles, dont trois en première, avant la tournée de la Province. Réseau présentait d'ailleurs, dans le numéro d'octobre, un reportage sur cette troupe que dirige Jean-Guy Sabourin, directeur du module Arts dramatiques à l'UQAM. Il y eut également une participation active de professeurs et d'étudiants de l'UQAM au *Colloque international d'écrivains de nouvelle culture* en avril 1975. Signalons, en particulier, un excellent texte de présentation de Jacques Lazure, du Département de sociologie, dans une publication de la BNQ, intitulée *Écrivains québécois de nouvelle culture*.

Grâce encore à une collaboration entre Jean-François Bélanger, un gradué en art dramatique de l'UQAM — membre du jury à Perspective Jeunesse — et le Service des manifestations culturelles, il y eut une série de spectacles, à l'intention des centres d'accueil de l'Âge d'or, présentés par des étudiants de P.J.

Un autre événement marquant, fut le lancement, à la Bibliothèque du Répertoire des oeuvres de la littérature radiophonique québécoise de Pierre Pagé avec la colla-



Affiche du Théâtre populaire du Québec.

boration de Renée Legris et Louise Blouin. Grâce à ce groupe de recherche de l'UQAM, la littérature radiophonique, non seulement se trouve récupérée, mais va enfin pouvoir devenir objet d'étude. Ne compose-t-elle pas d'ailleurs une partie importante de la création romanesque, poétique et dramatique au Québec moderne? (voir le reportage de *Réseau* vol. 6, Février 75)

Une collaboration d'un autre ordre est en voie d'élaboration. On sait que la BNQ a été désignée comme un des « lieux culturels » durant les Jeux Olympiques, en fait tout le mois de juillet 1976. Il y aura alors, à la salle de lecture, une imposante exposition de volumes et de documents sur les

sports au Canada-français, de même qu'une bibliographie publiée par la BNQ, sur ce thème qui inclue une multitude d'articles de périodiques. Il s'avère que le concepteur spatial de cette exposition, Bernard Lauzier, est étudiant d'un des modules Design de l'UQAM. D'autre part, à la galerie de la BNQ se tiendra une exposition de l'architecture et de l'écologie canadiennes-françaises reliées au sport au XIX^e siècle. Cette exposition aura lieu avec la collaboration de Raymond Montpetit, directeur du module d'histoire de l'art et de son groupe de recherche en arts populaires.

Enfin, il faut signaler une activité spécifique de la Bibliothèque nationale, susceptible d'intéresser bon nombre d'étudiants ou de chercheurs. Son Service des publications a pour objectif de diffuser ce qu'une bibliothèque nationale conserve et acquiert, en produisant quantité de bibliographies. Ces compilations rigoureuses et ces analyses sont acheminées vers les universités du Québec et à l'étranger. Elles se veulent des ouvrages de référence qui renvoient aux collections recélées à la BNQ. Le Service publie également des analyses systématiques des articles de nombreux périodiques reçus à la BNQ.

À noter aussi: la Bibliothèque nationale du Québec sollicite le plus possible la remise de thèses, de manuscrits, de volumes afin de posséder, pour le profit de la collectivité québécoise, l'ensemble le plus exhaustif possible. C'est le lieu par excellence, où devraient être acheminées les collections privées des bibliophiles disparus, pour faire sortir celles-là de l'oubli et les rendre accessibles au public.

Le présent article est tiré de *Réseau*, le magazine de l'Université du Québec de janvier 1976.